

SAJE

Société civile au capitale variable

**119 bd du Montparnasse
75006 Paris**

R.C.S. PARIS B 418 049 961

RAPPORT SUR LES COMPTES ANNUELS

DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

Comptes annuels - Exercice clos le 31 décembre 2023



RAPPORT SUR LES COMPTES ANNUELS DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

Comptes annuels - Exercice clos le 31 décembre 2023

Aux Membres de la société SAJE,

I. Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société SAJE relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2023, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

II. Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du Commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} janvier 2023 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.



MEMBRE DE L'ORDRE DES EXPERTS COMPTABLES - PARIS — MEMBRE DE LA COMPAGNIE DES COMMISSAIRES AUX COMPTES - PARIS



III. Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R. 823-7 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

IV. Vérification du rapport de gestion et des autres documents adressés aux membres

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport d'activité et de gestion du Président et dans les autres documents adressés aux membres sur la situation financière et les comptes annuels.

V. Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par votre Président.

VI. Responsabilités du Commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative.



Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation.

Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;



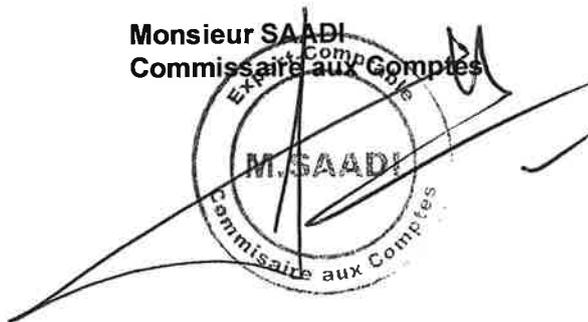
CABINET SAADI

EXPERTS COMPTABLES - COMMISSAIRE AUX COMPTES

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Paris
Le 23 mai 2024

Monsieur SAADI
Commissaire aux Comptes



MEMBRE DE L'ORDRE DES EXPERTS COMPTABLES - PARIS _____ MEMBRE DE LA COMPAGNIE DES COMMISSAIRES AUX COMPTES - PARIS



BILAN ACTIF

Période du 01/01/2023 au 31/12/2023

Présenté en Euros

ACTIF	Exercice clos le 31/12/2023 (12 mois)				Exercice précédent 31/12/2022 (12 mois)	
	Brut	Amort. & Prov	Net	%	Net	%
Capital souscrit non appelé (0)						
Actif Immobilisé						
Frais d'établissement						
Recherche et développement						
Concessions, brevets, marques, logiciels et droits similaires	57 239	57 239				
Fonds commercial						
Autres immobilisations incorporelles						
Avances & acomptes sur immobilisations incorporelles						
Terrains						
Constructions						
Installations techniques, matériel & outillage industriels	16 771	15 956	814	0,04	939	0,04
Autres immobilisations corporelles						
Immobilisations en cours						
Avances & acomptes						
Participations évaluées selon mise en équivalence						
Autres Participations						
Créances rattachées à des participations						
Autres titres immobilisés						
Prêts						
Autres immobilisations financières	8 152		8 152	0,41	8 152	0,37
TOTAL (I)	82 161	73 195	8 967	0,45	9 091	0,41
Actif circulant						
Matières premières, approvisionnements						
En cours de production de biens						
En cours de production de services						
Produits intermédiaires et finis						
Marchandises						
Avances & acomptes versés sur commandes						
Clients et comptes rattachés						
Autres créances						
. Fournisseurs débiteurs						
. Personnel						
. Organismes sociaux						
. Etat, impôts sur les bénéfices						
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	22 393		22 393	1,12	22 139	1,00
. Autres	348		348	0,02	306	0,01
Capital souscrit et appelé, non versé						
Valeurs mobilières de placement						
Instruments financiers à terme et jetons détenus						
Disponibilités	1 963 004		1 963 004	98,41	2 171 722	98,43
Charges constatées d'avance					3 194	0,14
TOTAL (II)	1 985 745		1 985 745	99,55	2 197 361	99,59
Charges à répartir sur plusieurs exercices (III)						
Primes de remboursement des obligations (IV)						
Ecarts de conversion et différences d'évaluation actif (V)						
TOTAL ACTIF (0 à V)	2 067 906	73 195	1 994 711	100,00	2 206 453	100,00

BILAN PASSIF

Période du 01/01/2023 au 31/12/2023

Présenté en Euros

PASSIF	Exercice clos le		Exercice précédent	
	31/12/2023		31/12/2022	
	(12 mois)		(12 mois)	
Capitaux propres				
Capital social ou individuel (dont versé :)	45 582	2,29	41 910	1,90
Primes d'émission, de fusion, d'apport ...				
Ecart de réévaluation				
Réserve légale				
Réserves statutaires ou contractuelles				
Réserves réglementées				
Autres réserves	200 422	10,05	185 133	8,39
Report à nouveau				
Résultat de l'exercice	12 935	0,65	15 289	0,69
Subventions d'investissement	814	0,04	939	0,04
Provisions réglementées				
TOTAL (I)	259 754	13,02	243 272	11,03
Produits des émissions de titres participatifs				
Avances conditionnées				
TOTAL (II)				
Provisions pour risques et charges				
Provisions pour risques				
Provisions pour charges				
TOTAL (III)				
Emprunts et dettes				
Emprunts obligataires convertibles				
Autres Emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit				
. Emprunts				
. Découverts, concours bancaires				
Emprunts et dettes financières diverses				
. Divers	1 275	0,06	1 275	0,06
. Associés	953	0,05	953	0,04
Avances & acomptes reçus sur commandes en cours				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	16 229	0,81	26 947	1,22
Dettes fiscales et sociales				
. Personnel				
. Organismes sociaux	19 525	0,98	37 454	1,70
. Etat, impôts sur les bénéfices				
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	16	0,00	288	0,01
. Etat, obligations cautionnées				
. Autres impôts, taxes et assimilés	1 057	0,05		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes	1 695 903	85,02	1 896 264	85,94
Instruments financiers à terme				
Produits constatés d'avance				
TOTAL (IV)	1 734 958	86,98	1 963 181	88,97
Ecart de conversion et différences d'évaluation passif				
(V)				
TOTAL PASSIF (I à V)	1 994 711	100,00	2 206 453	100,00

COMPTES DE RÉSULTAT

Période du 01/01/2023 au 31/12/2023

Présenté en Euros

COMPTES DE RÉSULTAT	Exercice clos le 31/12/2023 (12 mois)		Exercice précédent 31/12/2022 (12 mois)		Variation absolue (12 / 12)		%	
	France	Exportation	Total	%	Total	%	Variation	%
Ventes de marchandises								
Production vendue biens								
Production vendue services	197 843		197 843	100,00	197 342	100,00	501	0,25
Chiffres d'Affaires Nets	197 843		197 843	100,00	197 342	100,00	501	0,25
Production stockée								
Production immobilisée								
Subventions d'exploitation								
Reprises sur amortis. et prov., transfert de charges								
Autres produits			62 210	31,44	64 314	32,59	-2 104	-3,26
Total des produits d'exploitation (I)			260 052	131,44	261 656	132,59	-1 604	-0,60
Achats de marchandises (y compris droits de douane)								
Variation de stock (marchandises)								
Achats de matières premières et autres approvisionnements								
Variation de stock (matières premières et autres approv.)								
Autres achats et charges externes			196 104	99,12	194 588	98,60	1 516	0,78
Impôts, taxes et versements assimilés								
Salaires et traitements								
Charges sociales								
Dotations aux amortissements sur immobilisations			125	0,06	207	0,10	-82	-39,60
Dotations aux provisions sur immobilisations								
Dotations aux provisions sur actif circulant								
Dotations aux provisions pour risques et charges								
Autres charges			51 013	25,78	52 158	26,43	-1 145	-2,19
Total des charges d'exploitation (II)			247 242	124,97	246 952	125,14	290	0,12
RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I-II)			12 810	6,47	14 704	7,45	-1 894	-12,87
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun								
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)								
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)								
Produits financiers de participations								
Produits des autres valeurs mobilières et créances								
Autres intérêts et produits assimilés					378	0,19	-378	-100,00
Reprises sur provisions et transferts de charges								
Différences positives de change								
Produits nets sur cessions valeurs mobilières placement								
Total des produits financiers (V)					378	0,19	-378	-100,00
Dotations financières aux amortissements et provisions								
Intérêts et charges assimilées								
Différences négatives de change								
Charges nettes sur cessions valeurs mobilières placements								
Total des charges financières (VI)								
RÉSULTAT FINANCIER (V-VI)					378	0,19	-378	-100,00
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I-II+III-IV+V-VI)			12 810	6,47	15 082	7,64	-2 272	-15,05

COMPTE DE RÉSULTAT

Période du 01/01/2023 au 31/12/2023

Présenté en Euros

COMPTE DE RÉSULTAT (suite)	Exercice clos le 31/12/2023 (12 mois)		Exercice précédent 31/12/2022 (12 mois)		Variation absolue (12 / 12)		%
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	125	0,06	207	0,10	-82	-39,60	
Produits exceptionnels sur opérations en capital							
Reprises sur provisions et transferts de charges							
Total des produits exceptionnels (VII)	125	0,06	207	0,10	-82	-39,60	
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion							
Charges exceptionnelles sur opérations en capital							
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions							
Total des charges exceptionnelles (VIII)							
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)	125	0,06	207	0,10	-82	-39,60	
Participation des salariés (IX)							
Impôts sur les bénéfices (X)							
Total des Produits (I+III+V+VII)	260 177	131,51	262 241	132,89	-2 064	-0,78	
Total des Charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	247 242	124,97	246 952	125,14	290	0,12	
RÉSULTAT NET	12 935	6,54	15 289	7,75	-2 354	-15,39	
	<i>Bénéfice</i>		<i>Bénéfice</i>				
Dont Crédit-bail mobilier							
Dont Crédit-bail immobilier							

BILAN ACTIF

Période du 01/01/2023 au 31/12/2023

DÉTAILLÉ Présenté en Euros

ACTIF	Exercice clos le 31/12/2023 (12 mois)				Exercice précédent 31/12/2022 (12 mois)	
	Brut	Amort. & Prov	Net	%	Net	%
Capital souscrit non appelé (0)						
Actif Immobilisé						
Frais d'établissement						
Recherche et développement						
Concessions, brevets, marques, logiciels et droits similaires	57 239	57 239				
205000000 Concess.brevets licences	57 239		57 239	2,87	57 239	2,59
280500000 Amort.conc.brevets licences		57 239	-57 239	-2,86	-57 239	-2,58
Fonds commercial						
Autres immobilisations incorporelles						
Avances & acomptes sur immobilisations incorporelles						
Terrains						
Constructions						
Installations techniques, matériel & outillage industriels						
Autres immobilisations corporelles	16 771	15 956	814	0,04	939	0,04
218100000 Instal./agenc.divers	663		663	0,03	663	0,03
218300000 Mat.bureau & informatique	11 184		11 184	0,56	11 184	0,51
218400000 Mobilier	4 924		4 924	0,25	4 924	0,22
281810000 Amort.ag.cons.divers		663	-663	-0,02	-663	-0,02
281830000 Amort.mat.bureau & informatique		11 184	-11 184	-0,55	-11 184	-0,50
281840000 Amort. mobilier		4 110	-4 110	-0,20	-3 985	-0,17
Immobilisations en cours						
Avances & acomptes						
Participations évaluées selon mise en équivalence						
Autres Participations						
Créances rattachées à des participations						
Autres titres immobilisés						
Prêts						
Autres immobilisations financières	8 152		8 152	0,41	8 152	0,37
275000000 Depots & cautionnements versés	8 152		8 152	0,41	8 152	0,37
TOTAL (I)	82 161	73 195	8 967	0,45	9 091	0,41
Actif circulant						
Matières premières, approvisionnements						
En cours de production de biens						
En cours de production de services						
Produits intermédiaires et finis						
Marchandises						
Avances & acomptes versés sur commandes						
Clients et comptes rattachés						
Autres créances						
. Fournisseurs débiteurs						
. Personnel						
. Organismes sociaux						
. Etat, impôts sur les bénéfices						
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	22 393		22 393	1,12	22 139	1,00
445660000 Etat tva sur autres biens et services					16	0,00
445666000 Tva deductible sur services	485		485	0,02	1 453	0,07
445670000 Etat crédit de tva a reporter	19 668		19 668	0,99	18 430	0,84
445860000 Etat tva s/fact.non parvenues	2 240		2 240	0,11	2 240	0,10
. Autres	348		348	0,02	306	0,01
467000000 Deb et cred divers - autres	42		42	0,00		
467011000 Capital	306		306	0,02	306	0,01

BILAN ACTIF

Période du 01/01/2023 au 31/12/2023

DÉTAILLÉ Présenté en Euros

ACTIF	Exercice clos le 31/12/2023 (12 mois)				Exercice précédent 31/12/2022 (12 mois)	
	Brut	Amort. & Prov	Net	%	Net	%
Capital souscrit et appelé, non versé						
Valeurs mobilières de placement						
Instruments financiers à terme et jetons détenus						
Disponibilités	1 963 004		1 963 004	98,41	2 171 722	98,43
512300000 Bnp gestion	11		11	0,00	11	0,00
512600000 Cic n°46501 répartition	200 332		200 332	10,04	2 148 116	97,36
512601000 Cat cic 46501	1 750 000		1 750 000	87,73		
512700000 Cic n°46502 aide à la création	7 879		7 879	0,39	11 992	0,54
512800000 Cic n°6522 gestion	4 686		4 686	0,23	11 587	0,53
530000000 Caisse	96		96	0,00	16	0,00
Charges constatées d'avance					3 194	0,14
486000000 Charges constatées d'avance					3 194	0,14
TOTAL (II)	1 985 745		1 985 745	99,55	2 197 361	99,59
Charges à répartir sur plusieurs exercices (III)						
Primes de remboursement des obligations (IV)						
Ecart de conversion et différences d'évaluation actif (V)						
TOTAL ACTIF (0 à V)	2 067 906	73 195	1 994 711	100,00	2 206 453	100,00

Période du 01/01/2023 au 31/12/2023

BILAN PASSIF

DÉTAILLÉ Présenté en Euros

PASSIF	Exercice clos le 31/12/2023 (12 mois)	Exercice précédent 31/12/2022 (12 mois)		
Capitaux propres				
Capital social ou individuel (dont versé :)	45 582	2,29	41 910	1,90
101000000 Capital	45 276	2,27	41 604	1,89
101200000 Capital souscrit appelé non verse	306	0,02	306	0,01
Primes d'émission, de fusion, d'apport ...				
Ecart de réévaluation				
Réserve légale				
Réserves statutaires ou contractuelles				
Réserves réglementées				
Autres réserves	200 422	10,05	185 133	8,39
106800000 Fonds de garantie risques activité	200 422	10,05	185 133	8,39
Report à nouveau				
Résultat de l'exercice	12 935	0,65	15 289	0,69
Subventions d'investissement	814	0,04	939	0,04
138000000 Autres subventions d'investissement	16 771	0,84	16 771	0,76
138100000 Subvention investissement logiciel	57 239	2,87	57 239	2,59
139800000 Autres subventions d'investissement	-15 956	-0,79	-15 831	-0,71
139810000 Subv invst logiciel inscrite au r	-57 239	-2,86	-57 239	-2,58
Provisions réglementées				
TOTAL (I)	259 754	13,02	243 272	11,03
Produits des émissions de titres participatifs				
Avances conditionnées				
TOTAL (II)				
Provisions pour risques et charges				
Provisions pour risques				
Provisions pour charges				
TOTAL (III)				
Emprunts et dettes				
Emprunts obligataires convertibles				
Autres Emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit				
. Emprunts				
. Découverts, concours bancaires				
Emprunts et dettes financières diverses				
. Divers	1 275	0,06	1 275	0,06
165000000 Depots & cautionnements recus	1 275	0,06	1 275	0,06
. Associés	953	0,05	953	0,04
455000000 Associes comptes courants	953	0,05	953	0,04
Avances & acomptes reçus sur commandes en cours				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	16 229	0,81	26 947	1,22
401000000 Fournisseurs SAJE	2 723	0,14	11 944	0,54
402000000 Auteur a payer	66	0,00	1 563	0,07
408100000 Fourn factures non parvenues	13 440	0,67	13 440	0,61
Dettes fiscales et sociales				
. Personnel				
. Organismes sociaux	19 525	0,98	37 454	1,70
431000000 Securite sociale	11 750	0,59	12 717	0,58
437800000 Agessa	7 775	0,39	24 737	1,12
. Etat, impôts sur les bénéfices				

Période du 01/01/2023 au 31/12/2023

BILAN PASSIF

DÉTAILLÉ Présenté en Euros

PASSIF	Exercice clos le 31/12/2023 (12 mois)	Exercice précédent 31/12/2022 (12 mois)
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	16	288
445710000 Etat tva collectée	15	287
445800000 Etat taxes sur c.a. à régulariser	1	1
. Etat, obligations cautionnées		
. Autres impôts, taxes et assimilés	1 057	
447000000 Etat autres impôts taxes	1 057	
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	1 695 903	1 896 264
466120171 Copie privée 2017 attribuée non versée		14 530
466120180 Copie privée 2018 à répartir		20 605
466120181 Copie privé 2018 attribuée non versée		21 643
466120190 Copie privée 2019 à répartir	39 352	39 352
466120191 Copie privé 2019 attribuée non versée	15 071	15 071
466120200 Copie privée 2020 à répartir	50 141	49 802
466120201 Copie privé 2020 attribuée non versée	8 726	12 720
466120210 Copie privée 2021 à répartir	27 831	39 895
466120211 Copie privée 2021 attribuée non versée	18 620	36 910
466120220 Copie privée 2022 à répartir	36 948	949 383
466120221 Copie privée 2022 attribuée non versée	69 065	
466120230 Copie privée 2023 à répartir	790 679	
466300000 Aide à la création	635 936	692 710
467000000 Deb et cred divers - autres	153	261
467010000 Débiteurs et créditeurs divers	3 382	3 382
Instruments financiers à terme		
Produits constatés d'avance		
TOTAL(IV)	1 734 958	1 963 181
Ecart de conversion et différences d'évaluation passif	(V)	
TOTAL PASSIF (I à V)	1 994 711	2 206 453

COMPTES DE RÉSULTAT

Période du 01/01/2023 au 31/12/2023

DÉTAILLÉ Présenté en Euros

COMPTES DE RÉSULTAT	Exercice clos le 31/12/2023 (12 mois)		Exercice précédent 31/12/2022 (12 mois)		Variation absolue (12 / 12)		%	
	France	Exportation	Total	%	Total	%	Variation	%
Ventes de marchandises								
Production vendue biens								
Production vendue services	197 843		197 843	100,00	197 342	100,00	501	0,25
706000000 Prestations de services	179 507		179 507	90,73	197 342	100,00	-17 835	-9,03
708300000 Locations diverses	15 300		15 300	7,73			15 300	N/S
708800000 Charges locatives	3 036		3 036	1,53			3 036	N/S
Chiffres d'Affaires Nets	197 843		197 843	100,00	197 342	100,00	501	0,25
Production stockée								
Production immobilisée								
Subventions d'exploitation								
Reprises sur amortis. et prov., transfert de charges								
Autres produits			62 210	31,44	64 314	32,59	-2 104	-3,26
758000000 Produits div.gestion courante			8	0,00	35	0,02	-27	-77,13
758300000 Frais gestion affectés à la créatio			62 202	31,44	64 279	32,57	-2 077	-3,22
Total des produits d'exploitation (I)			260 052	131,44	261 656	132,59	-1 604	-0,60
Achats de marchandises (y compris droits de douane)								
Variation de stock (marchandises)								
Achats de matières premières et autres approvisionnements								
Variation de stock (matières premières et autres approv.)								
Autres achats et charges externes			196 104	99,12	194 588	98,60	1 516	0,78
604000000 Achats etudes prestations service			20 604	10,41	22 584	11,44	-1 980	-8,76
606100000 Achats fourn.non stock.(energie eau)			542	0,27	397	0,20	145	36,52
606400000 Achats fournit.administratives					95	0,05	-95	-100,00
613200000 Locations immobilières			34 999	17,69	33 238	16,84	1 761	5,30
614000000 Charges locatives et copropriete			3 489	1,76	4 320	2,19	-831	-19,23
615000000 Entretien et reparations			1 972	1,00	2 355	1,19	-383	-16,25
615600000 Maintenance			247	0,12	316	0,16	-69	-21,83
615610000 Maintenance applicative			5 101	2,58	4 914	2,49	187	3,81
615620000 Assistance et administration systèm			2 079	1,05	2 004	1,02	75	3,74
616000000 Primes d'assurances			501	0,25	420	0,21	81	19,29
622610000 Honoraires claude danu			74 172	37,49	73 080	37,03	1 092	1,49
622630000 Honoraires COMPTA			12 890	6,52	11 860	6,01	1 030	8,68
622640000 Honoraires cabinet saadi			5 628	2,84	5 628	2,85		0,00
622652000 Autres honoraires avocats			6 360	3,21			6 360	N/S
622700000 Frais actes & contentieux			4	0,00			4	N/S
623800000 Pourboires dons courants					100	0,05	-100	-100,00
625100000 Voyages et déplacements			3 638	1,84	6 138	3,11	-2 500	-40,72
625700000 Receptions			1 817	0,92	1 821	0,92	-4	-0,21
626000000 Frais postaux & telecommunications			826	0,42	1 074	0,54	-248	-23,08
626110000 Internet			479	0,24	1 353	0,69	-874	-64,59
627000000 Services bancaires et assimilés			1 171	0,59	1 038	0,53	133	12,81
628000000 Frais SDRM			19 096	9,65	21 275	10,78	-2 179	-10,23
628100000 Autres services extérieurs divers			489	0,25	579	0,29	-90	-15,53
Impôts, taxes et versements assimilés								
Salaires et traitements								
Charges sociales								
Dotations aux amortissements sur immobilisations			125	0,06	207	0,10	-82	-39,60
681120000 Dot.amort.immo.corporelles			125	0,06	207	0,10	-82	-39,60
Dotations aux provisions sur immobilisations								
Dotations aux provisions sur actif circulant								
Dotations aux provisions pour risques et charges								
Autres charges			51 013	25,78	52 158	26,43	-1 145	-2,19

Période du 01/01/2023 au 31/12/2023

DÉTAILLÉ Présenté en Euros

COMPTE DE RÉSULTAT (suite)	Exercice clos le 31/12/2023 (12 mois)		Exercice précédent 31/12/2022 (12 mois)		Variation absolue (12 / 12)	%
653000000 Indemnité/jetons de présence au CA	51 000	25,78	49 201	24,93	1 799	3,66
658000000 Charges div.gestion courante	13	0,01	2 957	1,50	-2 944	-99,55
Total des charges d'exploitation (II)	247 242	124,97	246 952	125,14	290	0,12
RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I-II)	12 810	6,47	14 704	7,45	-1 894	-12,87
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun						
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)						
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)						
Produits financiers de participations						
Produits des autres valeurs mobilières et créances						
Autres intérêts et produits assimilés			378	0,19	-378	-100,00
764000000 Rev.des valeurs mobilières de placement			378	0,19	-378	-100,00
Reprises sur provisions et transferts de charges						
Différences positives de change						
Produits nets sur cessions valeurs mobilières placement						
Total des produits financiers (V)			378	0,19	-378	-100,00
Dotations financières aux amortissements et provisions						
Intérêts et charges assimilées						
Différences négatives de change						
Charges nettes sur cessions valeurs mobilières placements						
Total des charges financières (VI)			378	0,19	-378	-100,00
RÉSULTAT FINANCIER (V-VI)			378	0,19	-378	-100,00
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I-II+III-IV+V-VI)	12 810	6,47	15 082	7,64	-2 272	-15,05
Produits exceptionnels sur opérations de gestion						
Produits exceptionnels sur opérations en capital	125	0,06	207	0,10	-82	-39,60
777000000 Except quote-part subvent.nvest au resul	125	0,06	207	0,10	-82	-39,60
Reprises sur provisions et transferts de charges						
Total des produits exceptionnels (VII)	125	0,06	207	0,10	-82	-39,60
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion						
Charges exceptionnelles sur opérations en capital						
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions						
Total des charges exceptionnelles (VIII)						
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)	125	0,06	207	0,10	-82	-39,60
Participation des salariés (IX)						
Impôts sur les bénéfices (X)						
Total des Produits (I+III+V+VII)	260 177	131,51	262 241	132,69	-2 064	-0,78
Total des Charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	247 242	124,97	246 952	125,14	290	0,12
RÉSULTAT NET	12 935	6,54	15 289	7,75	-2 354	-15,39
	<i>Bénéfice</i>		<i>Bénéfice</i>			
Dont Crédit-bail mobilier						
Dont Crédit-bail immobilier						

SAJE
Société civile
« Société des Auteurs de Jeux »
RCS Paris : 418 049 961

Siège social : 119, boulevard du Montparnasse 75006 Paris

ANNEXE

Aux états financiers de l'exercice clos le 31 décembre 2023

Les comptes de la Société des auteurs de Jeux se caractérisent par les données suivantes au 31 décembre 2023 :

Total du bilan	1 994 711 €
Total des produits d'exploitation	260 052 €
Résultat	12 935 €

La présente annexe fait partie intégrante des états financiers de la SAJE pour l'exercice ouvert du 1er janvier 2023 au 31 décembre 2023, soit 12 mois d'exploitation.

Le sommaire est le suivant :

1. Activité
2. Faits marquants de l'exercice
3. Principales règles comptables appliquées
 - 3.1. Définition des règles et méthodes comptables
 - 3.2. Les flux de droits
 - 3.3. Les flux monétaires
 - 3.4. Au bilan
 - 3.4.1 Immobilisations incorporelles
 - 3.4.2 Immobilisations corporelles
 - 3.4.3 Immobilisations financières
 - 3.4.4 Créances
 - 3.4.5 Valeurs mobilières de placement et disponibilités
 - 3.5. Au compte de résultat
4. Informations complémentaires relatives au bilan, au compte de résultat
 - 4.1. État de l'actif immobilisé
 - 4.2. État des amortissements
 - 4.3. État des échéances des dettes
 - 4.4.1 Aide à la création
 - 4.4.2 Copie privée à répartir

- 4.4. Autres dettes
- 4.5. Capitaux propres
- 4.6. Subventions d'investissement
- 4.7. Ventilation de la rémunération pour copie privée
- 5. Informations complémentaires
 - 5.1. Situation fiscale latente
 - 5.2. Rémunération, avances et crédits alloués aux dirigeants
 - 5.3. Effectif
 - 5.4. Engagements financiers et sûretés réelles données et reçues :
- 6. Informations mentionnées aux articles n° 131-2 à 131-8 du règlement n°2017-07 du 1^{er} décembre 2017
 - 6.1. Affectation des sommes en fin d'exercice (dettes aux auteurs)
 - 6.2. Récapitulation des sommes restant à affecter individuellement
 - 6.3. Sommes affectées en fin d'exercice et non versées
 - 6.4. États des sommes effectivement payées au cours de l'exercice au titre des affectations individuelles et des actions réalisées au titre des affectations collectives
 - 6.5. Tableau de financement

1. Activité

La SAJE, société civile par son statut juridique exerce une activité civile dans la mesure où elle se limite à gérer et exercer exclusivement au nom des titulaires les droits qui lui sont confiés dans le cadre d'un apport volontaire prévu par le code de la propriété intellectuelle. Elle répartit la redevance pour copie privée audiovisuelle des auteurs de jeux télévisés dont la législation impose qu'ils soient gérés et recouverts de manière collective.

2. Faits marquants de l'exercice

Depuis le 1^{er} janvier 2023, La SAJE sous loue une partie de ses bureaux à un sous locataire : La Fabrique Des Formats. Les loyers et les charges locatives correspondant figurent en produits d'exploitation.

3. Principales règles comptables appliquées

3.1. Définition des règles et méthodes comptables

Le règlement n°2017-07 du 1^{er} décembre 2017 de l'ANC relatif à l'harmonisation des règles comptables et de présentation des documents de synthèses des OGC homologué par l'arrêté du 26 décembre 2017 précise dans l'article 121-1 que : *« les OGC des droits d'auteurs et droits voisins gèrent ces droits dans le cadre de contrats s'apparentant à des contrats de mandats » ou « d'apport de gestion de droits ».* Les opérations reflétant les flux revenant aux titulaires de droits sont comptabilisées conformément aux principes définis à l'article 621-11 du plan comptable général. Ces opérations sont comptabilisées dans les comptes de tiers « Débiteurs et créditeurs divers » collective tels que le compte « 4671 Débiteurs – Opérations de mandat » et « 4672 Créditeurs – Opérations de mandat de l'organisme de gestion collective. »

Les droits perçus et destinés à être restitués aux auteurs sont comptabilisés dès la facturation par l'organisme de gestion collective. »

3.2. Les flux de droits

La perception des redevances est enregistrée directement au crédit de comptes de tiers :

- 75 % du montant HT dans le compte d'auteurs à répartir,
- 25 % du montant HT dans le compte d'auteurs aide à la création,

La contrepartie se trouve en trésorerie dans des comptes bancaires séparés.

Les dettes vis-à-vis des auteurs sont individualisées par année afin de pouvoir suivre leur évolution pluriannuelle et être transférées, le cas échéant (si les auteurs ne se sont pas manifestés au terme du délai fixé par la réglementation), au compte d'aide à la création conformément à la législation.

3.3. Les flux monétaires

Le compte bancaire de gestion est alimenté par prélèvement depuis le compte bancaire de répartition. Les dépenses sont ensuite réglées par ce compte bancaire de gestion.

Les encaissements sont effectués sur les différents comptes bancaires selon la provenance des fonds et l'activité concernée.

3.4. Au bilan

3.5. 3.4.1 Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires).

Les logiciels sont amortis suivant le mode linéaire sur 12 mois ou 1 an.

3.6. 3.4.2 Immobilisations corporelles

Les règles concernant la définition, la comptabilisation, l'évaluation, l'amortissement et la dépréciation des immobilisations corporelles sont définies par le règlement n°2014-03 du 6 juin 2014.

Une analyse des immobilisations a été effectuée, il en ressort qu'aucun matériel n'est constitué de composant ayant une durée de vie différente. Aucune décomposition n'est donc nécessaire.

3.7. 3.4.3 Immobilisations financières

Les immobilisations financières concernent le dépôt de garantie du loyer des bureaux administratifs situés 119 boulevard du Montparnasse 75006 PARIS.

3.8. 3.4.4 Créances

Les créances sont évaluées à leur valeur nominale. Elles font l'objet d'une provision pour dépréciation, cas par cas, en fonction du risque connu.

3.9. 3.4.5 Valeurs mobilières de placement et disponibilités

À l'actif, le montant des disponibilités par canton est par principe équivalent aux passifs relatifs à ce canton.

3.10. Au compte de résultat

Selon les statuts, il est prévu un prélèvement en pourcentage effectué sur le montant brut des redevances des droits d'auteur au moment de leur perception par la société. Ce pourcentage est fixé par le Conseil d'Administration et modifié par lui aussi souvent que nécessaire pour assurer l'équilibre du Compte de Gestion.

Au cas où le produit de ce prélèvement laisserait le Compte de Gestion excédentaire ou déficitaire au 31 décembre d'un exercice, cet excédent ou ce déficit serait reporté à nouveau selon le cas comme premier produit ou comme première charge du Compte de Gestion de l'exercice suivant.

Les produits financiers financent en partie les frais de gestion des droits.

Les charges sont comptabilisées dans les comptes correspondants selon le principe des engagements.

4. Informations complémentaires relatives au bilan, au compte de résultat

4.1. État de l'actif immobilisé

Immobilisations	Valeurs brutes au 01/01/2023	Acquisitions	Sorties	Valeurs brutes au 31/12/2023
Immobilisations incorporelles	57 239	0	0	57 239
Logiciel de répartition	57 239	0	0	57 239
Site internet	0	0	0	0
Immobilisations corporelles	16 771	0	0	16 771
Agencements, inst techniques	663	0	0	663
Matériel de bureau	11 184	0	0	11 184
Mobilier de bureau	4 924	0	0	4 924
Immobilisations financières	8 152	0	0	8 152
Dépôts et cautionnements	8 152	0	0	8 152
Autres titres de participation	0	0	0	0
TOTAL GENERAL	82 161	0	0	82 161

4.2. État des amortissements

Amortissements	Amortissements au 01/01/2023	Dotations	Sorties	Amortissements au 31/12/2023
Immobilisations incorporelles	57 239	0	0	57 239
Logiciel de répartition	57 239	0	0	57 239
Site Internet	0	0	0	0
Immobilisations corporelles	15 831	125	0	15 956
Agencements, inst techniques	663	0	0	663
Matériel de bureau	11 184	0	0	11 184
Mobilier de bureau	3 985	125	0	4 110
TOTAL GENERAL	73 070	125	0	73 195

4.3. État des échéances des dettes

	Total	à moins d'un an	de 1 à 5 ans	plus de 5 ans
Emprunts et dettes financières diverses	2 228		2 228	
Aide à la création	635 936		635 936	
Copie privée 2023 à répartir	790 679	790 679		
Copie privée 2022 attribuée non versée	69 065	69 065		
Copie privée 2022 à répartir	36 948	36 948		
Copie privée 2021 attribuée non versée	18 620	18 620		
Copie privée 2021 à répartir	27 831	27 831		
Copie privée 2020 attribuée non versée	8 726	8 726		
Copie privée 2020 à répartir	50 141	50 141		
Copie privée 2019 attribuée non versée	15 071	15 071		
Copie privée 2019 à répartir	39 352	39 352		
Fournisseurs	16 229	16 229		
Dettes fiscales et sociales	20 598	20 598		
Autres dettes	3 535	3 535		
Total	1 734 958	1 096 794	638 164	-

4.4. 4.4.1 Aide à la création

En conformité avec la législation, 25 % du montant collecté est consacré à l'aide à la création. Les modalités d'attribution de ces sommes ont été définies par l'assemblée générale des auteurs de décembre 2006.

Le montant inscrit au bilan se décompose comme suit :

Au 31/12/2020	586 403
25% de la CPA 2021	422 304
Apport DA prescrits antérieurs à 2016	72 663
Aides attribuées en 2021	-275 543
Actions d'éducation et de formations	-15 460
Frais gestion 2021	-67 027
Concours apportés à des actions de défense	0
Au 31/12/2021	723 340
25% de la CPA 2022	382 242
Apport DA prescrits antérieurs à 2018	52 312
Aides attribuées en 2022	-303 992
Actions d'éducation et de formations	-96 914
Frais gestion 2022	-64 279
Concours apportés à des actions de défense	0
Au 31/12/2022	692 709
25% de la CPA 2023	323 395
Apport DA prescrits antérieurs à 2019	56 778
Aides attribuées en 2023	-317 271
Actions d'éducation et de formations	-57 475
Frais gestion 2023	-62 202
Concours apportés à des actions de défense	0
Au 31/12/2023	635 935

38 aides à la création ont été versées au cours de l'année 2023, 31 projets sont concernés par ces versements.

La création qui s'est vue attribuer l'aide la plus importante a bénéficié d'une aide d'un montant de 40 000 €. Il s'agit d'une aide à la convention de développement.

4.5. 4.4.2 Copie privée à répartir

Le montant à répartir après imputation des sommes consacrées à l'aide à la création et aux répartitions effectuées en 2023 se détaille de la façon suivante :

Année	Au 31/12/22	Droits nets (à reverser) perçus au titre de 2023	Paiements aux auteurs intervenus en 2023	DA prescrits transférés au compte d'aide à la création	Reclassement DA attribués mais non versés	Au 31/12/23
2017 attribuée non versée	14 530			14 530		0
2018 à répartir	20 605			20 605		0
2018 attribuée non versée	21 643			21 643		0
2019 à répartir	39 352					39 352
2019 attribuée non versée	15 071					15 071
2020 à répartir	49 802				338	50 141
2020 attribuée non versée	12 720		3 656		-338	8 726
2021 à répartir	39 895		11 720		-344	27 831
2021 attribuée non versée	36 910		18 634		344	18 620
2022 à répartir	949 383		843 370		-69 065	36 948
2022 attribuée non versée					69 065	69 065
2023 à répartir		790 679				790 679
Total	1 199 912	790 679	877 380	56 778	0	1 056 432
Dont à répartir	1 099 036	790 679	855 090	20 605		944 950
Dont attribuée non versée	100 876		22 290	36 174		111 482

Le montant à répartir au titre de la période du 1^{er} janvier au 31 décembre 2023 après imputation des sommes consacrées à l'aide à la création et aux coûts liés à la gestion de la société s'élève à 790 679 €.

Les dettes des années 2018 et antérieures non versées et prescrites ont été transférées dans le compte d'aide à la création.

Les comptes de répartition par année sont scindés en : droits attribués non versés et droits non attribués.

4.6. Autres dettes

Les autres dettes sont à échéance à moins d'un an.

4.7. Capitaux propres

La situation nette a évolué comme le présente le tableau ci-dessous pendant l'exercice. Le capital est variable, il s'élève à 45 582 €. Les nouveaux associés 2023 sont au nombre de 24.

	au 01/01/2023	Affectation	2023	au 31/12/2023
Capital	41 910		3 672	45 582
Réserves	185 133	15 289		200 422
Report à nouveau	0			0
Résultat de l'exercice	15 289	-15 289	12 935	12 935
Situation nette	242 332	0	16 607	258 939

Les droits d'entrée des membres constituent le capital variable comme le mentionne l'article VIII des statuts.

Les droits d'entrée versés par de nouveaux membres sont intégrés au capital de la société et encaissés sur le compte bancaire de gestion.

4.8. Subventions d'investissement

Pour assurer le financement de l'acquisition des immobilisations, un compte de subvention d'investissement est doté et financé par le canton de la répartition aux auteurs. Lors de la comptabilisation des dotations aux amortissements, une reprise sur cette subvention d'investissement est effectuée à hauteur de la dotation.

	01/01/2023	+	-	31/12/2023
Valeurs brutes				
Logiciel en cours	0	0	0	0
Immobilisations incorporelles	57 239	0	0	57 239
Immobilisations corporelles	16 771	0	0	16 771
Sous total actif	74 009	0	0	74 009
Subventions d'investissement	16 771	0	0	16 771
Subv.d'invest.logiciel + site internet	57 239	0	0	57 239
Sous total passif	74 009	0	0	74 009
Amortissements				
Amortissements immos incorporelles	57 239	0	0	57 239
Amortissements immos corporelles	15 831	125	0	15 956
Sous total charges	73 070	125	0	73 195
Subventions d'inv. inscrites au résultat	73 070	125	0	73 195
Sous total produits	73 070	125	0	73 195
Valeurs nettes bilan				
Immobilisations nettes (Actif)	940	0	-125	815
Subventions d'investissement (Passif)	940	0	-125	815
Situation nette	0	0	0	0

4.9. Ventilation de la rémunération pour copie privée

La société a une activité de perception et de répartition des droits d'auteurs relatifs à la copie privée. Les droits relatifs à la rémunération pour la copie privée sont ventilés ainsi, avant répartition aux auteurs :

	Total Encaissements TTC	Total Encaissements HT	Part affectée à la création	Part affectée à la gestion	Droits HT nets	Taux de gestion
Droits d'auteurs 2023	1 293 580	1 293 580	323 395	179 507	790 679	13,88%
Droits d'auteurs 2022	1 528 967	1 528 967	382 242	197 342	949 383	12,91%
Droits d'auteurs 2021	1 689 215	1 689 215	422 304	205 675	1 061 237	12,18%
Droits d'auteurs 2020	1 632 688	1 632 688	408 172	225 081	999 435	13,79%
Droits d'auteurs 2019	1 812 001	1 812 001	453 000	325 543	1 033 458	17,97%
Droits d'auteurs 2018	2 875 517	2 664 487	666 122	363 708	1 634 657	13,65%
Droits d'auteurs 2017	3 492 498	3 170 518	792 629	125 177	2 252 711	3,95%
Droits d'auteurs 2016	2 263 128	2 057 389	514 347	123 502	1 419 540	6,00%
Droits d'auteurs 2015	2 701 075	2 455 523	613 881	160 126	1 681 516	6,52%
Droits d'auteurs 2014	1 720 710	1 564 282	391 070	153 851	1 019 360	9,84%
Droits d'auteurs 2013	1 512 457	1 274 321	318 580	174 892	780 848	13,72%
Droits d'auteurs 2012	835 468	780 811	195 203	160 225	425 383	20,52%
Droits d'auteurs 2011	853 324	808 838	202 210	158 992	447 637	19,66%
Droits d'auteurs 2010	943 862	894 656	223 664	245 377	425 615	27,43%
Droits d'auteurs 2009	1 025 525	972 062	243 015	271 764	457 282	27,96%
Droits d'auteurs 2008	825 910	782 853	195 713	280 442	306 697	35,82%
Droits d'auteurs 2007	844 421	800 399	200 100	342 653	257 646	42,81%
Droits d'auteurs 2006	659 344		164 836	213 006	281 502	32,31%
Droits antérieurs	1 916 860		479 215	454 247	983 398	23,70%

Les sommes affectées à la gestion permettent d'assurer le fonctionnement de la société d'auteur.

5. Informations complémentaires

5.1. Situation fiscale latente

La société civile gère et exerce exclusivement au nom des titulaires les droits qui lui sont confiés dans le cadre d'un apport volontaire prévu par le code de la propriété intellectuelle.

Elle n'est pas soumise aux impôts commerciaux.

5.2. Rémunération, avances et crédits alloués aux dirigeants

Les administrateurs, conformément à l'article XV des statuts, perçoivent des « jetons de présence » pour leur participation aux réunions du conseil d'administration.

La décision de l'assemblée générale ordinaire de 2023, a décidé d'allouer aux administrateurs, la somme maximale de 30 000 €, soit 500 € par administrateur et par séance pour l'exercice 2023. Le montant effectivement versé pour l'exercice est de 7 500 €.

La rémunération du Président est fixée par le conseil d'administration conformément à l'article XV C des statuts.

5.3. Effectif

La SAJE n'emploie plus de personnel. Depuis la restructuration dans le cadre du Covid 19, elle a fait le choix d'intervenants extérieurs.

5.4. Engagements financiers et sûretés réelles données et reçues :

Engagements donnés :

Les engagements pris par la SAJE pour des aides à la création vis-à-vis des auteurs et producteurs pour l'année 2023 et non encore versés au 31 décembre 2023 s'élèvent à 62 500 euros.

Il est à noter que certaines aides ne sont finalement pas versées par la SAJE, soit par abandon de la demande, soit parce que le montant finançable se révèle inférieur au montant demandé.

Engagements reçus : Néant

6. Informations mentionnées aux articles n° 131-2 à 131-8 du règlement n°2017-07 du 1^{er} décembre 2017

6.1. Affectation des sommes en fin d'exercice (dettes aux auteurs)

NATURE des rémunérations	DROITS restant à verser au 31/12/22 (***)	PERCEPTIONS de l'exercice	PRELEVEMENTS pour la gestion	MONTANTS affectés (art.L.321-9)	MONTANTS affectés à des œuvres sociales ou culturelles	MONTANTS affectés aux ayants droit(*)	DROITS restant à répartir au 31/12/2023(**)
	CPA à rep (1)	Enc SDRM HT (2)	(3)	Aide à la création+Droits prescrits (4)	(5)	(6)	(7)= (1) + (2) - (3+4+5+6)
Rémunérations dont la gestion est confiée par les ayants droits Rémunérations dont la gestion est confiée en application de la loi : Article L.122-10 (pour la reproduction par reprographie) Article L.132-20-1 (pour le droit d'autoriser la retransmission par câble, simultanée, intégrale et sans changement, sur le territoire national, d'une œuvre télédiffusée à partir d'un État membre de la Communauté européenne);							
Article L.217-2 (pour le droit d'autoriser la retransmission par câble, simultanée, intégrale et sans changement, sur le territoire national, de la prestation d'un artiste interprète, d'un phonogramme ou d'un vidéogramme à partir d'un État membre de la Communauté européenne); Article L. 214-1 (pour le droit de communiquer au public un phonogramme publié à des fins de commerce); Article L. 311-1 (pour la copie privée des œuvres sonores); Article L. 311-1 (pour la copie privée des œuvres audiovisuelles);	1 099 036	1 293 580	179 507	344 009	0,00	924 150	944 950
Total	1 099 036	1 293 580	179 507	344 009	0 00	924 150	944 950

(*) Les "montants affectés" s'entendent de l'inscription des sommes correspondantes au compte individuel de l'ayant droit.
(**) Les "droits à répartir" au 31/12/2023 correspondent aux sommes restantes à affecter individuellement (cf 6.2).
(***) Au 31/12/2022 il s'agit des sommes restantes à affecter individuellement.

6.2. Récapitulation des sommes restant à affecter individuellement

RÉMUNÉRATIONS DONT LA GESTION EST CONFIEE PAR LES AYANTS DROITS (à détailler selon la nature de la rémunération):	MONTANT
Total	

RÉMUNÉRATIONS DONT LA GESTION EST CONFIEE EN APPLICATION DE LA LOI	MONTANT	ANNÉE de perception
Article L.122-10 (pour la reproduction par reprographie) Sous-total		
Article L.132-20-1 (pour le droit d'autoriser la retransmission par câble, simultanée, intégrale et sans changement, sur le territoire national, d'une œuvre télédiffusée à partir d'un État membre de la Communauté européenne); Sous-total		
Article L.217-2 (pour le droit d'autoriser la retransmission par câble, simultanée, intégrale et sans changement, sur le territoire national, de la prestation d'un artiste interprète, d'un phonogramme ou d'un vidéogramme à partir d'un État membre de la Communauté européenne); Sous-total		
Article L. 214-1 (pour le droit de communiquer au public un phonogramme publié à des fins de commerce); Sous-total		
Article L. 311-1 (pour la copie privée des œuvres sonores); Sous-total		
Article L. 311-1 (pour la copie privée des œuvres audiovisuelles);	39 352	2019
Article L. 311-1 (pour la copie privée des œuvres audiovisuelles);	50 141	2020
Article L. 311-1 (pour la copie privée des œuvres audiovisuelles);	27 831	2021
Article L. 311-1 (pour la copie privée des œuvres audiovisuelles);	36 948	2022
Article L. 311-1 (pour la copie privée des œuvres audiovisuelles); Sous-total	790 679	2023
Total	944 950	
	944 950	

6.3 Sommes affectées en fin d'exercice et non versées

RÉMUNÉRATIONS DONT LA GESTION EST CONFIEE PAR LES AYANTS DROITS (à détailler selon la nature de la rémunération)	MONTANT
Total	

RÉMUNÉRATIONS DONT LA GESTION EST CONFIEE EN APPLICATION DE LA LOI	MONTANT	ANNÉE de perception
Article L.122-10 (pour la reproduction par reprographie) Sous-total		
Article L.132-20-1 (pour le droit d'autoriser la retransmission par câble, simultanée, intégrale et sans changement, sur le territoire national, d'une œuvre télédiffuser à partir d'un État membre de la Communauté européenne); Sous-total		
Article L.217-2 (pour le droit d'autoriser la retransmission par câble, simultanée, intégrale et sans changement, sur le territoire national, de la prestation d'un artiste interprète, d'un phonogramme ou d'un vidéogramme à partir d'un État membre de la Communauté européenne); Sous-total		
Article L. 214-1 (pour le droit de communiquer au public un phonogramme publié à des fins de commerce); Sous-total		
Article L. 311-1 (pour la copie privée des œuvres sonores); Sous-total		
Article L. 311-1 (pour la copie privée des œuvres audiovisuelles); Sous-total	111 482	2019 à 2022
Total	111 482	
	111 482	

6.4. États des sommes effectivement payées au cours de l'exercice au titre des affectations individuelles et des actions réalisées au titre des affectations collectives

ETAT DES SOMMES EFFECTIVEMENT PAYÉES au cours de l'exercice au titre des affectations individuelles <small>(Rubrique à ne remplir que si l'inscription au compte individuel de l'ayant droit des sommes figurant en colonne 6 de l'annexe II ne permet pas à celui-ci d'en réclamer le règlement.)</small>	
Rémunérations dont la gestion est confiée par les ayants droits (à détailler selon la nature de la rémunération)	
.....	
.....	
Rémunérations dont la gestion est confiée en application de la loi :	
Article L.122-10 (pour la reproduction par reprographie)	
Article L.132-20-1 (pour le droit d'autoriser la retransmission par câble, simultanée, intégrale et sans changement, sur le territoire national, d'une œuvre télédiffusée à partir d'un État membre de la Communauté européenne):	
Article L.217-2 (pour le droit d'autoriser la retransmission par câble, simultanée, intégrale et sans changement, sur le territoire national, de la prestation d'un artiste interprète, d'un phonogramme ou d'un vidéogramme à partir d'un État membre de la Communauté européenne);	
Article L. 214-1 (pour le droit de communiquer au public un phonogramme publié à des fins de commerce);	
Article L. 311-1 (pour la copie privée des œuvres sonores);	
Article L. 311-1 (pour la copie privée des œuvres audiovisuelles);	
Total	877 380
	877 380

ACTIONS RÉALISÉES AU COURS DE L'EXERCICE au titre des affectations collectives	
Article L.321-9	317 271
Œuvres sociales ou culturelles	57 475
Total.....	374 746

6.5 Tableau de financement

	Tableau des Emplois et des Ressources	Exercice clos le 31/12/2023 (12 mois)	Exercice clos le 31/12/2022 (12 mois)
CALCUL DE LA CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT	Résultat net comptable		
	+ Dotations aux amortissements et aux provisions - Reprise sur amortissements et sur provisions + Valeur comptable des éléments d'actifs cédés - Produits des cessions d'éléments d'actifs immobilisés - Subventions d'investissement versées au résultat + Autres variations complémentaires de la C.A.F.	12 935 125	15 289 207
CALCUL DE LA VARIATION DU FONDS DE ROULEMENT	= Capacité d'autofinancement de l'exercice	12 935	15 289
	Cessions ou réductions de l'actif immobilisé		
	Prix de cession des immobilisations incorporelles		
	Prix de cession des immobilisations corporelles		
	Prix de cession des immobilisations financières		
	Remboursement de prêts, dépôts et créances immobilisées		
	Augmentation des capitaux propres		
	Augmentation de capital et apports		
	Augmentation des autres capitaux propres	3 672	1 530
	Augmentation des dettes financières : emprunts souscrits	0	1 275
	Total des ressources (I)	16 607	18 084
	Diminution des capitaux propres		
	Distributions mises en paiement au cours de l'exercice		
	Réduction de capital, autres distributions		
	Réductions des autres capitaux propres		
Acquisition d'éléments d'actifs immobilisés			
Immobilisations incorporelles			
Immobilisations corporelles			
Immobilisations financières			
Octroi de prêts, dépôts et créances immobilisées		31	
Charges à répartir sur plusieurs exercices			
Remboursement des dettes financières			
Total des emplois (II)	0	31	
Variation du fonds de roulement net global	16 607	18 083	
Ressources nettes de fonds permanents (I-II)	16 607	18 083	
Emplois nets de fonds permanents (II-I)	0	31	
UTILISATION DE LA VARIATION DU FONDS DE ROULEMENT	Variation d'exploitation		
	Variation des actifs d'exploitation		
	Stocks de matières et approvisionnements nets		
	En-cours et produits finis nets		
	Provisions pour dépréciation des stocks et en-cours		
	Avances et acomptes versés sur commandes		
	Créances clients et comptes rattachés nets		
	Provisions pour dépréciation des clients douteux		
	Autres créances d'exploitation (hors charges à répartir)		
	Variation des dettes d'exploitation	2 898	7 313
	Avances et acomptes reçus sur commandes		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés		
	Autres dettes d'exploitation	-10 718	-4 347
	Totaux d'exploitation	-217 505	-459 331
	Variation nette d'exploitation (A)	-225 325	-456 365
Variation hors exploitation			
Variation des autres débiteurs			
Variation des autres créditeurs			
Totaux hors exploitation			
Variation nette d'exploitation (B)			
Variation du besoin en fonds de roulement	225 325	456 365	
Variation de trésorerie			
Variation des disponibilités			
Variation des concours bancaires	-208 718	-438 302	
Variation nette de trésorerie (C)	-208 718	-438 302	
Variation du fonds de roulement net global	16 607	18 083	
Emploi net	16 607	18 083	
Ressource nette	0	31	